

DOCUMENTATION TECHNIQUE D'EXPLOITATION

INSTRUCTIONS DE MONTAGE, D'UTILISATION ET DE SÉCURITÉ D'UTILISATION

- 4. Protection solaire Véranda
- 4.3 Véranda FTS

NOM DU PRODUIT:

- PROTECTION SOLAIRE
VERANDA FTS

MARQUE DU CONSTRUCTEUR DU PRODUIT:

- Nom du constructeur:
SELT Sp. z o.o.
- Siège du constructeur:
45- 449 Opole, ul. Wschodnia 23A
- Coordonnées:
Tel: +48 77 553 21 00 (secrétariat)
Fax: +48 77 553 22 00
- Site Web:
www.selt.com
- Adresse e-mail:
selt@selt.com

MARQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT:

Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

CETTE DOCUMENTATION TECHNIQUE D'EXPLOITATION:

- est valable du 15 juin 2019
- s'applique aux versions des produits indiqués ci-dessus.

TABLE DES MATIERES

1.	introduction	4
1.1.	CONSIGNES DE SÉCURITÉ DU PRODUIT	4
1.2.	LÉGENDE DES SYMBOLES ET MARQUES	4
1.3.	TERMES ET DÉFINITIONS	5
1.4.	OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION	5
2.	INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LE PRODUIT	7
2.1.	PARAMÈTRES TECHNIQUES:	7
2.2.	CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT	7
3.	TRANSPORT ET STOCKAGE DES MARCHANDISES	9
3.1.	dostawy COMPLÉTUDE ET QUALITÉ DE LIVRAISON	9
3.2.	CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT	9
3.3.	DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ÊTRE OBLIGATOIREMENT MENTIONNÉES SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT	9
4.	ASSEMBLAGE DU PRODUIT	10
4.1.	EXIGENCES POUR UNE INSTALLATION SÉCURITAIRE DU PRODUIT EN HAUTEUR	10
4.2.	PRÉPARATION À L'INSTALLATION	11
4.3.	DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR L'INSTALLATION DU PRODUIT	11
4.4.	OUTILS D'ASSEMBLAGE:	11
4.5.	ASSEMBLAGE	11
4.5.1.	ASSEMBLAGE DES SUPPORTS DE GUIDAGE	12
4.5.2.	INSTALLATION DE GUIDES	12
4.5.3.	ASSEMBLAGE DE LA CASSETTE ET DE LA BARRE INFÉRIEURE	13
4.6.	ENTRAÎNEMENT ÉLECTRIQUE	16
4.6.1.	CONNEXION À UNE INSTALLATION	16
4.6.2.	DÉMARRAGE ET RÉGLAGE	17
5.	EXPLOITATION DU SYSTÈME ET SÉCURITÉ DU PRODUIT	18
5.1.	EXIGENCES GÉNÉRALES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL	18
5.2.	EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AUX CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET AUX LIEUX D'UTILISATION DU PRODUIT	18
5.3.	SÉCURITÉ D'EXPLOITATION	19
5.4.	CONTRÔLE D'UTILISATION DU PRODUIT EN TOUTE SÉCURITÉ	20
6.	UTILISATION ET MAINTENANCE DU SYSTÈME	21
6.1.	UTILISATION DU PRODUIT AUX FINS PRÉVUES	21
6.2.	INSTRUCTIONS POUR LES PERSONNES NON-PROFESSIONNELLES	21
6.3.	CONTRÔLE, MAINTENANCE ET RÉPARATION	21
7.	CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE	23
7.1.	EXCLUSIONS DE LA GARANTIE:	23
8.	RÉCLAMATION / DÉFAUTS TECHNIQUES	25
8.1.	RÉCLAMATIONS	25
8.2.	DÉFAUTS TECHNIQUES	25
9.	DÉMONTAGE/ÉLIMINATION/ LIQUIDATION DU PRODUIT	26
10.	MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE CE DU PRODUIT	27
10.1.	CONFORMITÉ DU PRODUIT AVEC LA NORME CE	27
10.2.	INFORMATIONS ACCOMPAGNANT LE MARQUAGE CE	27

1. INTRODUCTION

1.1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

Le produit est fabriqué selon les dernières connaissances techniques dans le domaine de la conception et de la technologie de production et répond aux exigences de sécurité conformément aux normes suivantes :

La conception sûre du produit a été obtenue grâce à :

No.	Objet	Base Juridique Européenne	Base Juridique Polonaise
1	Protection extérieure. Exigences de performance y compris la sécurité	EN 13561:2015	PN-EN 13561:2015
2	Produits de construction (CPR)	Règlement 305/2011 du Parlement européen et du Conseil	Loi du 16.04.2004 sur les produits de construction (J. O. 2004 n° 92 pos. 881) modifiée (J.O.2016.1570; J.O.2015.1165; J.O.2016.542)
3	Exigences de base pour les machines	Directive 2006/42/EC du Parlement européen et du Conseil	Règlement du Ministre de l'Économie du 21 Octobre 2008 J.O. 2008 n°199 pos. 1228) 1228 modifié (J.O. 2011.124)

Documents connexes: Déclaration des Performances, Déclaration de Conformité (produits avec moteur seulement) et instructions de montage, d'utilisation des moteurs et de commande.

La conception sûre du produit a été obtenue grâce à :

No.	Objet	Base Juridique Européenne	Base Juridique Polonaise
1	Protection extérieure. Exigences de performance y compris la sécurité	EN 13120:2009+A1:2014	PN-EN 13120+A1:2014-04
2	Exigences de base pour les machines	Règlement 305/2011 du Parlement européen et du Conseil	Règlement du Ministre de l'Économie du 21 Octobre 2008 J.O. 2008 n°199 pos. 1228) 1228 modifié (J.O. 2011.124)
3	La sécurité générale du produit	Directive 2001/95/EC du Parlement européen et du Conseil	J.O du 12 décembre 2003 no. 229, pos. 2275 modifié

Documents connexes: Déclaration de Conformité (produits avec moteur seulement) et instructions de montage, d'utilisation des moteurs et de commande.

1.2. LÉGENDE DES SYMBOLES ET MARQUES

Les symboles suivants (pictogrammes) signifient des informations particulièrement importantes sur le risque et la sécurité :

Pictogramme	Signification du pictogramme	Information
	INFORMATION	Veuillez lire les instructions d'utilisation avant d'utiliser le produit Le respect des instructions d'utilisation est une condition: - de l'utilisation du produit sans défaillance, - réclamations de garanties du fait des défauts. Pour la sécurité des personnes, conservez les instructions.
	INFORMATION	Aucune conséquence néfaste ou dangereuse pour les personnes ou les installations.

	REMARQUE !	La situation susceptible de causer des dommages au produit ou tout autre dommage. Aucuns risques pour l'homme.
	AVERTISSEMENT !	Risque de danger
	DANGER !	Ce symbole indique toutes les informations de sécurité dont le non-respect constitue un risque pour la vie ou la santé des personnes. Risque pour la santé ou la vie. Risque: risque de blessure grave ou de mort. Opération dangereuse pouvant causer des blessures ou endommager le produit.
	AVERTISSEMENT!	Danger pour la santé ou la vie par électrocution.
	ENVIRONNEMENT	Désignation du matériel électrique ou électronique soumis à la collecte aux points de collecte désignés.

1.3. TERMES ET DÉFINITIONS

Les termes et définitions utilisés dans la présente documentation signifient:

Produit: VERANDA FTS

PRODUIT: système de protection solaire intérieure ou extérieure, enroulé, installé avant une fenêtre ou sur une fenêtre ou sur une lucarne ou partout à l'intérieur d'un bâtiment duquel l'enroulement et le déroulement (levage et abaissement) de la toile est réalisé à l'aide du mécanisme du contrôle (électrique avec le système de propulsion connecté avec le système de contrôle)

TOILE: une partie du produit qui est mise en mouvement à l'aide du mécanisme de contrôle grâce auquel le système remplit son rôle.

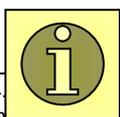
1.4. OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION

Les produits fabriqués par **SELT Sp. z o.o.** font l'objet de cette documentation



L'instruction d'utilisation et de sécurité d'utilisation ainsi que le manuel de moteur doivent être transmises à l'utilisateur final.

**INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES
AVERTISSEMENT - LA PROCÉDURE VISÉE DANS CES INSTRUCTIONS EST PERTINENTE
POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES
CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS**



La documentation est valide accompagnée des informations sur le produit concret disponibles sur le

La documentation fait partie de la livraison du produit et devrait être conservée à proximité. Le CERTIFICAT DE GARANTIE pour ce produit fait une partie intégrale de cette documentation

Documentation contient:

- Recommandations importantes pour l'assemblage, l'utilisation et la maintenance du produit.
- Recommandations importantes pour le transport et le stockage
- Mode d'emploi et d'utilisation sécurisé du produit

SELT ne sera pas tenue responsable des dommages résultant du non-respect des recommandations contenues dans cette documentation.

SELT se réserve le droit d'apporter des modifications qui, tout en maintenant les paramètres techniques essentiels, seront reconnues comme pertinentes pour augmenter la qualité de la manipulation du produit et de la sécurité d'utilisation.

Les droits d'auteur de cette documentation sont détenus par SELT Sp. z o.o. établie à Opole. La documentation ne peut pas être utilisée, aussi bien en partie que dans l'ensemble, à des fins concurrentielles, ni être mise à la disposition de tiers sans autorisation.

2. INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LE PRODUIT

Les spécifications techniques du produit sont disponibles après la connection au site Internet www.selt.com

2.1. PARAMÈTRES TECHNIQUES:

VERANDA FTS	
Dimensions:	
Largeur maximale	4500 mm (pour la hauteur 4000 mm) Largeur minimale 900 mm
Hauteur maximale	6500 mm (pour la largeur 2500 mm)
Commande électrique – 2 moteurs dont les caractéristiques sont :	
- tension d'alimentation	230V/50Hz
- plage de consommation électrique (en fonction du type)	2 moteurs 180 W
- plage de consommation de courant (en fonction du type)	2 moteurs 2 x 0,95 A
- classe de protection	IP 44
- temps du travail contenu	8 min
- couple	25 Nm
- vitesse de rotation	17 rpr./min
- température de fonctionnement	moteur Somfy -25 à 70°C,
Montage:	
Application	intérieure et extérieure
Montage sur place	verticale, horizontale, oblique, modulaire

Les détails sur les paramètres des moteurs spécifiques sont disponibles sur les sites d'Internet des distributeurs des moteurs et sur le site:

www.selt.com → NASZA OFERTA → AUTOMATYKA

2.2. CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Liste de types des produits – Véranda FTS:

Installation à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment, actionné à l'aide de commande électromécanique liée au mécanisme de contrôle.

Caractéristiques des produits:

- Réduisent l'accès de la lumière dans une pièce.
- Augmentent la participation de la lumière diffusée dans une pièce.
- Protègent une pièce contre la chaleur par quoi contribue à l'amélioration du confort thermique dans une pièce.
- Permettent de limiter les frais liés à la climatisation des pièces.
- Limitent le passage du bruit à l'intérieur du bâtiment.
- N'émettent pas de substances toxiques pendant l'exploitation.

- L'émission du bruit par le produit avec une commande électromécanique (lié au mouvement des éléments mobiles, qui est généré par le moteur électrique pendant le travail) n'est pas considéré comme un danger significatif et est considéré comme une question de confort, le niveau d'émission de tension acoustique est plus petit ou égal à 58 dBA.
- Les moteurs possèdent le degré de la protection du boîtier IP 44 c'est-à-dire qu'ils sont protégés contre le contact avec des pièces sous tension et en mouvement grâce à des outils et des fils d'un diamètre de 1 mm et plus, et qu'ils sont protégés contre les éclaboussures d'eau sur le boîtier de n'importe quelle direction
- La construction du produit et de commande permet à l'arrêt secure du produit dans chaque moment dans la zone du travail et la persistance dans l'état de suspension.
- Le mouvement s'effectue à l'aide de l'interrupteur électrique ou à distance à l'aide de télécommande.
- Les boîtiers des pièces mobiles ont été conçus et effectués de manière qui assure la sécurité aux utilisateurs à condition qu'ils sont exploités correctement.
- Un câble enroulé dans le tube d'enroulement est un élément de la tension d'un store de toit. A cause d'une largeur limitée du tube, un câble peut s'enrouler dans une autre position qu'au début à chaque enroulement du système. Cela cause les différences légères dans le réglage des fins des courses supérieures entre les systèmes installés dans un module ou directement côté à côté (les barres de charge du système ne s'arrêtent pas symétriquement alignées). Cet effet disparaît avec le temps d'utilisation et est lié à la nécessité d'effectuer une correction du réglage des fins de courses du système. Ce phénomène n'influence pas le fonctionnement du produit.

Les normes techniques de la production des toiles:

- Le débattement de la toile: dans le store du toit, l'effet du débattement de la toile déroulée peut apparaître. Cet effet est le plus visible dans les surfaces horizontales, avec les grandes dimensions et les toiles lourdes. Dans les systèmes qui possèdent les dimensions proposées par nous, le débattement de la toile est en effet naturel.
- La toile: la toile est maintenue sous tension à l'aide du système de tension intégré. La puissance du système de tension influence un tube d'enroulement et peut causer son débattement et en même temps influence à la tension de la toile dans ce point. Dans le cadre de cet effet la toile est plus étirée. Pendant la fermeture du système, la toile s'enroule sur le tube d'enroulement en se gaufrant. Cela peut causer l'apparition des plis sur la surface de la toile qui sont visibles après son déroulement. Cet effet augmente dans les systèmes avec la largeur plus grande. Cela n'influence pas le fonctionnement correct du produit.



Dans les stores de toit des grandes dimensions, où il est nécessaire d'utiliser des bandes de tissu liées par soudage ou couture, l'effet de mémoire du matériau peut apparaître, soi-disant le fléchissement. Cela n'influence pas le fonctionnement correct du système et n'est pas un défaut du produit.

3. TRANSPORT ET STOCKAGE DES MARCHANDISES

3.1. COMPLÉTUDE ET QUALITÉ DE LIVRAISON

L'entreprise SELT Sp. z o. o. met tout en oeuvre pour que les produits soient conformes à la commande. Toutefois, la complétude du produit doit être vérifiée par l'Acheteur et doit avoir lieu au moment de sa réception.

Les non-conformités doivent être immédiatement signalées au chauffeur/ magasinier/ à l'équipe de montage et marquées sur le procès-verbal de réception ou le bordereau de livraison sous peine de forclusion à ce titre.

La vérification de la qualité relative aux défauts apparentes relève de la responsabilité de l'Acheteur et doit avoir lieu au moment de la réception de la marchandise. Les éléments suivants sont considérés comme défauts apparentes: dommages mécaniques, rayures, fissures, etc.

Les non-conformités quantitatives et le remplacement éventuel de pièces présentant des défauts apparentes, SELT Sp. z o. o. s'engage à compléter ou à remplacer dans les meilleurs délais.

3.2. CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT

Liste:

- Le produit est emballé en usine dans un emballage en carton empêchant tout dommage pendant le stockage, le transport et son transfert sur le lieu de l'assemblage final.
- Pour le transport / stockage, les produits doivent être placés en suivant les flèches indiquées sur l'emballage du produit.
- Le nombre de couches des produits stockés ne devra pas être supérieur à 2 en raison du risque d'écrasement de l'emballage, ce qui pourrait entraîner des dommages permanents du produit.
- Les produits placés sur des moyens de transport doivent être protégés contre le déplacement et les dommages pendant le transport (par exemple, espaceurs, sangles de retenue, etc.).
- Les produits doivent être protégés contre la pluie et la neige pendant le transport.
- Les lieux de stockage doivent être secs, aérés et protégés contre des effets néfastes des intempéries (soleil, pluie, etc.).
- Si la masse du produit dépasse 25 kg, son transfert sur le lieu de montage final doit être effectué par au moins deux personnes.

3.3. DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ÊTRE OBLIGATOIREMENT MENTIONNÉES SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT



Veuillez lire attentivement la documentation technique d'exploitation disponible sur le site internet www.selt.com/doc-pl avant d'installer et d'utiliser le produit

4. ASSEMBLAGE DU PRODUIT

Ce chapitre contient les exigences générales pour l'assemblage du produit.

Un assemblage correct est une condition préalable au bon fonctionnement du produit. SELT Sp. z o.o. recommande le recours à des équipes de montage spécialisées, garantissant à l'Acheteur que l'installation se déroule correctement.

Exigences générales pour un assemblage sécurisé :

- Les principes généraux de construction doivent être respectés.
- Respectez les réglementations de santé et de sécurité applicables, en particulier en ce qui concerne la sécurité de travail avec des appareils électriques et de travail en hauteur.
- Le produit doit être fixé mécaniquement (les mousses, adhésifs ou matériaux similaires ne sont pas autorisés comme matériaux de fixation).
- Le produit doit être fixé à des éléments de construction durables (murs, linteaux, structure en acier, structure en aluminium, menuiserie de fenêtre).
- La base à laquelle les supports muraux et de plafond du produit seront fixés doit être une structure solide (béton, brique, etc.).
- Le produit ne doit pas être fixé à des composants qui n'offrent pas une capacité de charge adéquate.
- L'installation est effectuée sur des surfaces planes et sèches de murs d'une résistance suffisante, conformément aux principes généraux de l'art du bâtiment.
- Dans le cas de constructions métalliques reliées les unes aux autres conformément aux règles applicables pour l'assemblage des métaux, l'assemblage est réalisé avec des matériaux d'épaisseur de paroi appropriée.
- Avant de commencer l'assemblage, retirez tous les éléments inutiles de la zone d'assemblage.
- Avant l'installation, tous les mécanismes inutiles pour le fonctionnement du entraînements doivent être immobilisés.

Tableau d'information

Le fabricant permet d'installer le produit dans les types de substrats suivants (couche de maçonnerie):

- béton non armé ou armé de classe C20/25 au minimum, non fissuré
- béton comme ci-dessus avec une couche d'isolation thermique jusqu'à 25 cm d'épaisseur,
- mur min. 24 cm de briques pleines Mz format NF avec une résistance de min. 20 MPa et densité > 1,8 kg / dm³ sur mortier M2,5 jusqu'à M9
- mur min. 24 cm des blocs de silicate avec une résistance minimale 10 mpa et densité > 2 kg / dm³ sur mortier de M2,5 à M9
- mur min. 17,5 cm des blocs de silicate perforés avec une résistance minimale de 20 MPa et densité > 1,4 kg/dm³ sur mortier de M2,5 à M9
- poutres en bois (mur / plafond), classe min. C24 sans fissures avec une épaisseur minimale de 100 mm
- chevron en bois classe min. C24 sans fissures a une épaisseur minimale de 70 mm
- murs en blocs de silicate (pleins ou creux) avec une couche d'isolation thermique – consultation avec un concepteur agréé est requise
- murs en briques pleines avec une couche d'isolation thermique - consultation avec un concepteur agréé est requise,
- mur fait de blocs creux à fentes en céramique sans isolation ou avec une couche d'isolation thermique - la consultation avec un concepteur agréé est requise
- Blocs de béton cellulaire - Substrat non recommandé.

La liste de substrats ci-dessus est donné à titre indicatif. L'adéquation du substrat dépend de l'emplacement et de la taille spécifiques du produit et doit être sélectionné par un concepteur agréé

4.1. EXIGENCES POUR UNE INSTALLATION SÉCURITAIRE DU PRODUIT EN HAUTEUR



L'installation du produit qui exige d'effectuer des travaux en hauteur, est particulièrement dangereuse car elle crée un risque de menace élevé pour la sécurité et la santé humaine et notamment de chute de la hauteur.

L'acheteur est tenu d'effectuer le processus de montage conformément aux réglementations en matière de santé et de sécurité en vigueur dans un pays donné. L'élaboration d'un plan de sécurité et de protection de la santé lors du montage est à la charge de l'Acheteur. Lors du montage, l'Acheteur devra respecter les règles de santé et de sécurité relatives aux travaux en hauteur, et notamment:

- supervision directe de leur exécution par des personnes désignées à cet effet (par exemple, directeur des travaux, contremaître),
- des mesures de protection appropriées, principalement des équipements de protection contre les chutes,

- instruction détaillée des employés effectuant des travaux en hauteur,

Les travaux à des hauteurs supérieures à 2 m, qui requièrent l'utilisation d'équipements de protection individuelle contre les chutes, doivent être réalisés par au moins 2 personnes.

Les travaux en hauteur doivent être organisés et réalisés de manière à ne pas forcer les employés à se pencher hors du garde-corps ou du contour d'un dispositif sur lequel ils se trouvent.

L'Acheteur est tenu de veiller à ce que l'accès aux lieux d'exécution des travaux en hauteur aient seulement des personnes autorisées et correctement informées. Les inspecteurs des services de santé et de sécurité doivent informer les employés, qui se trouvent ou peuvent se trouver dans la zone d'exécution de ces travaux ou à proximité de cette zone, sur les travaux effectués en hauteur et sur les mesures de sécurité nécessaires à utiliser pendant ces travaux.

4.2. PRÉPARATION À L'INSTALLATION

- Déballiez le produit et vérifiez qu'il dispose de tous les éléments nécessaires à son installation
- Avant l'installation, vérifiez que le substrat a une capacité de charge suffisante pour une installation et un fonctionnement sûrs.



Attention! Les chevilles, vis ou boulons fixant le produit à la structure dépendent du type de substrat, donc, ils ne sont pas attachés au produit et son achat appartient à l'acheteur ou à l'installateur.

4.3. DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR L'INSTALLATION DU PRODUIT

- La fixation des couvercles / supports à la structure est effectuée à l'aide de chevilles et de vis (non incluses dans le produit).
- Dans le cas de linteaux en béton armé ou en brique pleine on utilise des boulons de dilatation aux dimensions adaptées à la capacité de charge de l'élément sur lequel ils doivent être utilisés.
- Dans le cas de murs en matériaux de forage, des systèmes de montage adaptés à ces matériaux sont utilisés.
- L'axe longitudinal du rail principal du produit doit être de niveau, sinon le produit sera mal enroulé.
- Dans le cas de murs en matériaux ouvrants, des systèmes d'assemblage appropriés pour ce type de matériau sont utilisés.
- Le produit doit être protégé contre la saleté (par ex. Mortier de maçonnerie, mousse de montage, silicone) car il pourrait l'endommager.
- S'il est nécessaire d'utiliser de la mousse de polyuréthane, du silicone ou d'autres agents, il est essentiel de suivre les recommandations des fabricants sur l'emballage.
- L'utilisation pendant l'assemblage des produits chimiques contenant des composants bitumineux ou autres qui réagissent avec les composants du produit n'est pas autorisée.



Une installation incorrecte peut créer des situations dangereuses pour l'utilisateur

4.4. OUTILS D'ASSEMBLAGE:

Liste des outils d'assemblage:

- Forets pour métal et béton
- Perceuse à percussion
- Échelle/ Échafaudage
- Tournevis
- Marteau
- Mesure
- Crayon/Stylo
- Niveau
- Clés mâles (allen)
- Coupe

4.5. ASSEMBLAGE

Les instructions d'installation, de fonctionnement et d'utilisation en toute sécurité après la connexion sont disponibles sur le site Web www.selt.com



Lors d'un transport incorrect du produit (verticalement), le tissu peut se déplacer sur le tube du rouleau et la poutre inférieure. Par conséquent, la position du matériau sur le tube de rouleau et la poutre inférieure doit être vérifiée avant l'installation.

4.5.1. ASSEMBLAGE DES SUPPORTS DE GUIDAGE



1. Mesurez et marquez les points de fixation des supports de guidage (le nombre dépend de la taille du système).

Image 1



2. Déployez le boulon et verrouillez-le avec une vis.

Image 2



3. Vissez les supports de guidage au sol à l'aide d'un système de montage approprié.

Image 3

4.5.2. INSTALLATION DE GUIDES



1. Après avoir monté les supports, procédez à l'installation des guides. Faites glisser le profilé de guidage sur la goupille (Image 1 et 2) et, après avoir ajusté les guides, serrez la vis de réglage dans le support de guide.

Image 1



Image 2

4.5.3. ASSEMBLAGE DE LA CASSETTE ET DE LA BARRE INFÉRIURE



1. Retirez les couvercles de révision des cassettes et de la barre inférieure. Faites glisser la cassette avec le système de tension du tissu dans les guides et serrez les vis des raccords à fente.

Image 1



2. Tirez le câble hors de la barre inférieure avec le tissu

Image 2

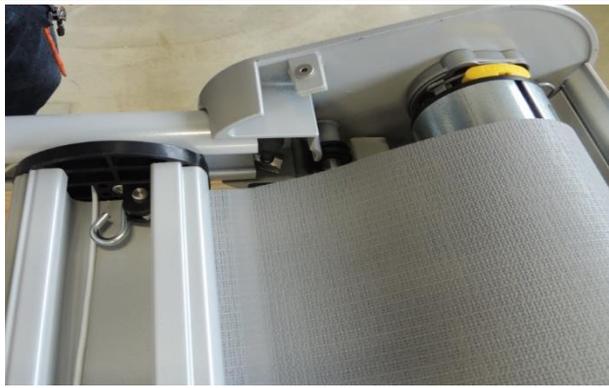


Image 3

3. A l'aide du câble de montage, déroulez environ 30 cm de tissu pour faciliter le montage de la poutre inférieure et de la cassette dans les guides



Image 4

4. Faites glisser la cassette dans les guides et serrez la vis du raccord d'entrée



Image 5

5. Enroulez le câble sur la roue d'enroulement

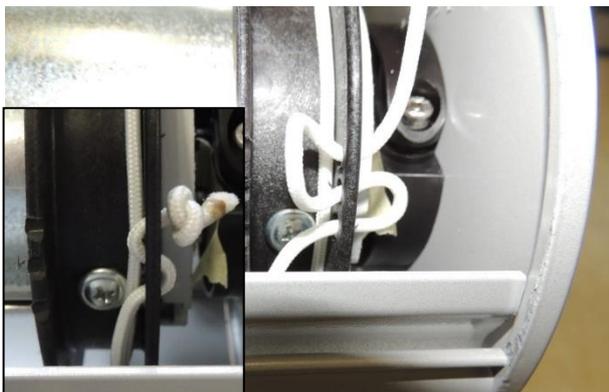


Image 6

6. Bloquez le câble dans l'enrouleur en faisant un nœud. Coupez l'excédent de ligne après avoir réglé la tension finale.

7. Vérifiez l'assemblage correct de la cassette et des guides en mesurant les diagonales (photo 7-8) et la distance entre les guides dans la partie supérieure (photo 9) puis le bas des guides (photo 10). En cas de non-conformité des mesures, effectuer les ajustements correctifs nécessaires (la distance entre les guides et les diagonales doit obligatoirement être la même).

Un assemblage correct et une conformité dimensionnelle sont essentiels pour le bon fonctionnement du système.



Image 7



Image 8

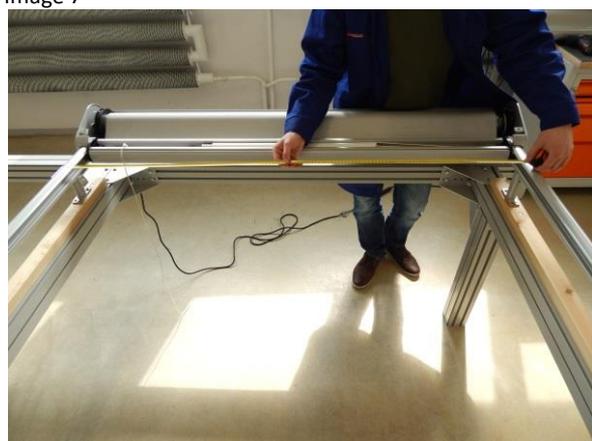


Image 9

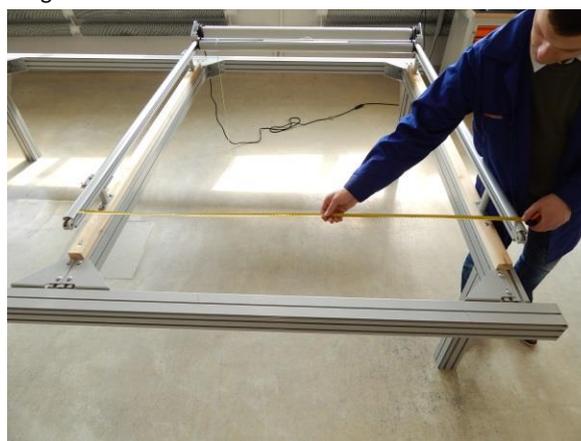
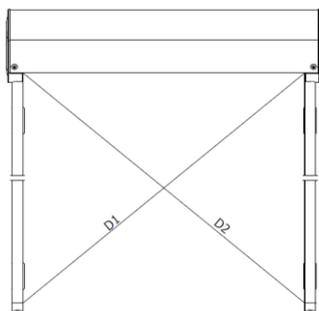


Image 10



$$D1 = D2$$

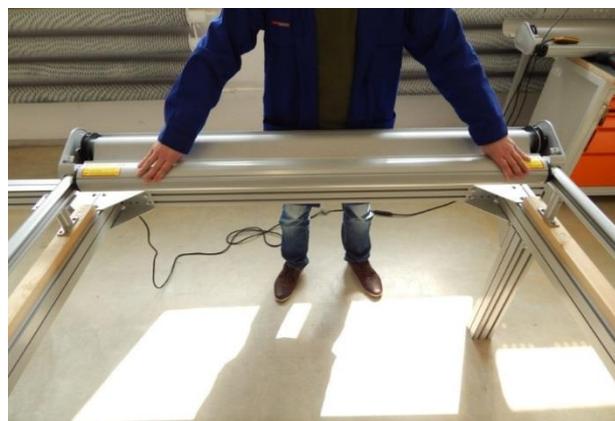


Image 11

7. Installez le couvercle d'inspection de la barre inférieure



8. Vissez le couvercle de révision de la barre inférieure avec les vis fournies avec le système

Image 12



9. Après avoir réglé les positions finales et la force de tension, mettez les couvercles d'inspection de la cassette et serrez les vis.

Image 13



10. Vérifiez le bon fonctionnement du système

Image 14

4.6. ENTRAÎNEMENT ÉLECTRIQUE

4.6.1. CONNEXION À UNE INSTALLATION

Après avoir fixé le produit, connectez l'entraînement et le système de contrôle aux installations précédemment préparées: alimentation et contrôle. Le raccordement à l'installation d'alimentation doit être effectué sur la base du schéma électrique individuel développé précédemment, en tenant compte des principes de protection contre les chocs électriques. La connexion doit être effectuée par un électricien qualifié.

Le raccordement électrique et le réglage des moteurs doivent être effectués conformément aux instructions des fabricants de moteurs. Des instructions sont jointes au produit et sont disponibles sur les sites Web des fabricants de moteurs et sur le site Web

www.selt.com → NASZA OFERTA → AUTOMATYKA

Conditions environnementales à risque accru:

les environnements à risque accru comprennent les salles de bains et les douches, les cuisines, les garages, les sous-sols, les saunas, les salles pour animaux de compagnie, les blocs opératoires des hôpitaux, les hydrophores, les échangeurs de chaleur, les espaces limités par les surfaces conductrices, les campings, les espaces ouverts, etc.

Dans les pièces et les espaces où les conditions présentent un danger accru, des dispositifs automatiques doivent être utilisés pour couper l'alimentation du produit endommagé, par exemple les disjoncteurs différentiels. Il est recommandé de les utiliser dans les salles de bain, les cuisines, les garages et les sous-sols. Ils doivent être utilisés pour les piscines et les douches, les saunas, sur les chantiers de construction, lors de l'alimentation des appareils en plein air, dans les fermes et l'horticulture, les véhicules de camping et de loisirs ainsi que dans les pièces à risque d'incendie

4.6.2. DÉMARRAGE ET RÉGLAGE

- Les positions finales (mouvement du rideau vers le haut et vers le bas) sont protégées par des interrupteurs de fin de course, qui doivent être ajustés lors du montage.
- Le réglage des fins de course doit être effectué conformément aux instructions d'installation du moteur.
- Les mesures électriques doivent être effectuées avant la mise en service du produit.
- Ne démarrez pas le moteur sans avoir vérifié le bon montage du système.

Lors du démarrage du produit, il faut porter une attention particulière à:

- dérouler et enrouler correctement la toile
- fonctionnement correct des fins de course.



Une connexion incorrecte du moteur peut endommager le produit ou créer un danger



Le moteur a un interrupteur thermique qui éteindra l'entraînement après environ 4 minutes de fonctionnement continu pour se protéger contre la surchauffe. Après l'arrêt par la protection thermique, vous devez attendre un temps approprié en fonction du type de moteur et de la température ambiante (environ 16 minutes) pour pouvoir le redémarrer.

5. EXPLOITATION DU SYSTÈME ET SÉCURITÉ DU PRODUIT

5.1. EXIGENCES GÉNÉRALES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Lors du transport, du montage et du démontage, ainsi que lors de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance du produit, les réglementations en matière de santé et de sécurité ainsi que les réglementations de protection de l'environnement doivent être respectées.
- Le produit doit être entretenu et réparé uniquement par des personnes formées et possédant les qualifications requises
- L'acheteur du produit doit s'assurer que les personnes chargées des activités liées à son utilisation, son hygiène et son entretien quotidien sont familiarisés avec les instructions d'utilisation et respectent scrupuleusement toutes les consignes.
- Il est inadmissible de nettoyer le produit d'une manière autre que celle décrite dans la section « Contrôles techniques, entretien et réparations ».
- Toutes les opérations doivent être effectuées avec la diligence requise, en tenant compte des exigences de sécurité.
- Les opérations d'entretien et de réparation du produit ne doivent être effectuées que lorsque le produit est déconnectés électriquement.
- Observez les marquages sur le produit (par exemple, les pictogrammes, les flèches indiquant le sens du mouvement).
- Il est nécessaire de veiller à ce que les marquages ne soient pas recouverts d'une couche de peinture ou endommagés de manière à les rendre illisibles.
- Vous ne pouvez pas modifier la conception électrique ou la configuration des accessoires sans consulter le fabricant ou un représentant autorisé.
- Lisez attentivement cette documentation avant d'utiliser le produit.
- L'interrupteur doit être monté à une hauteur conforme aux réglementations nationales relatives aux personnes handicapées, de préférence à une altitude inférieure à 130 cm

5.2. EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AUX CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET AUX LIEUX D'UTILISATION DU PRODUIT

Des exigences de sécurité spécifiques s'appliquent aux enfants âgés de moins de 42 mois. Des exigences d'utilisation spécifiques s'appliquent à tous les endroits où les enfants en bas âge ont accès ou où ils peuvent séjourner. Des exigences d'utilisation spécifiques s'appliquent également dans tous les lieux où séjournent les personnes handicapées.



Avant d'utiliser le produit, il appartient à l'Acheteur de procéder à une évaluation individuelle des risques liés à son utilisation, en veillant particulièrement à la sécurité des enfants et des personnes handicapées.

Lors de la détermination des exigences opérationnelles du produit, il est important de prendre en compte les conditions d'utilisation raisonnablement prévisibles et les dangers potentiels.



Ne laissez pas les enfants jouer avec les dispositifs de commande du store extérieur.
Conservez la télécommande hors de portée des enfants.



Inspectez fréquemment l'installation pour détecter toute trace d'usure ou de détérioration des câbles.
Ne pas utiliser si une réparation est nécessaire.

5.3. SÉCURITÉ D'EXPLOITATION



Le produit ne peut être utilisé que dans les cas où aucune défaillance n'est présente.

Recommandations et actions:

- Le produit peut être utilisé en toute sécurité à condition de suivre les recommandations contenues dans la documentation.
- Débranchez le produit de l'alimentation électrique avant de procéder à des travaux effectués sur la façade du bâtiment et non liés à l'entretien et à l'hygiène du produit.
- Tous les travaux liés aux contrôles techniques et à la réparation du produit doivent être effectués par une personne dûment formée et possédant les qualifications requises.
- Faites attention à tout signe d'usure ou de dommage au câblage électrique,
- Si vous remarquez des signes d'usure ou d'endommagement des câbles électriques, n'utilisez pas le produit et signalez immédiatement le défaut au fournisseur.
- Conservez les télécommandes hors de portée des enfants,
- Il est possible d'entrer et de séjourner dans la zone du travail du système haut-bas uniquement lors de son ouverture et sa rétention totale.
- Lors de l'abaissement du rideau du produit, il convient de veiller à ce que le sujet ou la personne ne puisse pas se trouver dans la zone du travail.
- Évitez tout contact du rideau avec des objets chauds (p.ex. radiateurs, poêles, fers à repasser, etc.)

Opérations interdites :

- Ne tirez pas le produit de force! Cela peut endommager le système!
- Ne restez pas dans la zone de travail du rideau pendant que le système fonctionne.
- Il est interdit d'utiliser un produit non conforme aux exigences liés à la sécurité aux chocs électriques et à l'incendie.
- Il est interdit de dépasser les performances spécifiées du produit indiquées dans la documentation technique d'exploitation.
- Il est interdit de stocker les objets tranchants ou les éléments saillants à proximité du système.
- Il est interdit d'utiliser un produit défectueux ou incomplet (par exemple, sans interrupteur, etc.). L'utilisation d'un tel produit peut provoquer sa destruction, constituer un risque pour la santé et la vie de l'utilisateur.
- Il est interdit d'effectuer des réparations provisoires.
- Il est interdit d'utiliser le produit et l'installation électrique sans contrôles techniques et mesures valides et requis,
- Il est interdit d'enlever les protecteurs du système d'entraînement et du moteur électrique.
- Ne touchez pas aux éléments mobiles lors de l'enroulement ou du déroulement. Cela peut provoquer un écrasement, une coupure, un entraînement, un coincement entre, par exemple, la barre inférieure et les autres éléments de construction du système.
- Il ne devrait y avoir aucun obstacle dans la zone de travail du système lequel pourrait perturber son fonctionnement ou l'endommager. Dans le cas de l'invasion du système sur un obstacle, il faut initialement enrouler un peu la toile et puis effacer l'obstacle.
- Ne séjournez pas dans l'espace de mouvement du produit lors de son fonctionnement.

Les produits à commande automatique peuvent se mettre en marche automatiquement. Assurez-vous qu'aucune situation dangereuse ne se produira.

SELT Sp. z o. o. n'assume aucune responsabilité concernant les dommages résultant d'une utilisation non conforme.



L'utilisation du système hors de vue peut entraîner des blessures graves ainsi que des dommages au système

AVERTISSEMENT !



N'utilisez pas le produit en cas de fortes rafales de vent, de chutes neige, de pluie verglaçante, car il pourrait être détruit ou endommagé ou pourrait mettre en danger les personnes se trouvant à proximité (s'applique aux produits montés à l'extérieur du bâtiment).

LE DÉMARRAGE DANS DES CONDITIONS DE GEL PEUT ENTRAÎNER DES DOMMAGES AU PRODUIT

En cas d'irrégularités dans le fonctionnement du produit, informez-en immédiatement le Fournisseur du produit. L'utilisation d'un produit endommagé et les tentatives de réparation de façon autonome constituent un risque pour la santé ou la vie et peuvent aboutir à une perte de la garantie.

5.4. CONTRÔLE D'UTILISATION DU PRODUIT EN TOUTE SÉCURITÉ

L'Acheteur doit:

- a) si l'utilisation du produit en toute sécurité dépend des conditions d'assemblage, soumettre le produit:
 - à un contrôle initial (après son installation et avant sa première mise en service),
 - à un contrôle après avoir été installé ailleurs.

- b) veiller à ce que le produit exposé à des conditions provoquant la détérioration de son état technique et susceptibles d'entraîner des situations dangereuses, soit soumis:
 - aux contrôles périodiques ainsi qu'aux essais,
 - à une inspection spéciale en cas d'altération de la sécurité associée au produit, et qui est une conséquence :
 - des travaux de modification,
 - des phénomènes naturels,
 - du temps d'arrêt prolongé,
 - des dommages dangereux et accidents au travail.

Les inspections susmentionnées peuvent être effectuées par des groupes de montage spécialisés possédant les qualifications appropriées.

6. UTILISATION ET MAINTENANCE DU SYSTÈME

6.1. UTILISATION DU PRODUIT AUX FINS PRÉVUES

Le produit doit être utilisé à des fins prévues précisées par le constructeur. Si le produit est utilisé et modifié d'une manière différente de celle décrite dans cette documentation cela signifie qu'il n'est pas utilisé correctement. Il est inadmissible d'apporter des modifications arbitraires affectant la sécurité de l'exploitation du produit.

Une utilisation correcte du produit concerne les cas suivants:

- Utilisation normale ou prévisible excluant, par exemple, le risque pris par l'utilisateur sciemment ou volontairement.
- Application des valeurs admissibles des performances.
- Respect des recommandations d'exploitation.
- Réalisation des contrôles techniques et d'entretiens périodiques du produit.
- Respect des exigences énoncées dans la section « Contrôle d'utilisation du produit en toute sécurité ».
- Données contenues dans la section « Spécifications techniques ».

En cas d'utilisation incorrecte:

- Le produit peut mettre en danger les personnes utilisant le produit.
- Le produit sera exposé à des dommages.
- Cela peut affecter négativement sa fonctionnalité.
- Ne pas utiliser le produit pendant les travaux de maintenance (par exemple, nettoyage des fenêtres).

6.2. INSTRUCTIONS POUR LES PERSONNES NON-PROFESSIONNELLES

Lisez attentivement cette documentation avant d'utiliser le produit.

Les personnes non-professionnelles sont celles à qui l'Acheteur a confié des activités liées à l'utilisation courante, à l'hygiène et à la maintenance du produit.

Une connaissance précise de la documentation garantit un fonctionnement sans défaillance du produit.

Liste des activités pouvant être réalisées par les personnes non-professionnelles:

- exploitation régulière:
 - la réalisation d'activités qui ne modifient pas les performances du produit,
 - marche ou arrêt en appuyant sur les boutons de commande,
- la maintenance du produit est décrite dans la suite de la documentation.

6.3. CONTRÔLE, MAINTENANCE ET RÉPARATION

Il est recommandé d'effectuer des contrôles périodiques des produits.

Les contrôles techniques consistent à vérifier le fonctionnement du produit, à ajuster les mécanismes et à remplacer les éléments consommables. La maintenance du système est effectuée par l'utilisateur par ses propres moyens. La maintenance du produit doit être effectuée au moins une fois par an.

Le câble du système de véranda est un élément sujet à l'usure lors du fonctionnement de la véranda et est couvert par la garantie à condition que le système soit inspecté annuellement. Indépendamment de la fréquence de fonctionnement du système et de l'état technique du câble, il est recommandé de le remplacer absolument tous les 24 mois. Toute réclamation concernant des dommages au système suite à un lien rompu en cas de non-respect des directives ci-dessus ne sera pas prise en considération.

Deux fois par an, les axes des rouleaux doivent être lubrifiés avec une graisse contenant du Téflon.

Les contrôles sont effectués contre paiement.

Les principales opérations effectuées pendant le contrôle technique périodique:

- Vérification:
 - de la fixation du produit aux éléments de construction,
 - de l'état technique des éléments amovibles du produit,
 - de l'état des câbles électriques du produit et vérification de leur raccordement à l'installation électrique,
 - de la tension de câble et la correction éventuelle
 - des fixations par vis et par rivets,
 - de l'état technique de la toile, de guide et des joints,

-
- de la fixation du mécanisme d'entraînement du produit (moteur)
 - des performances du disjoncteur différentiel,
 - Réglage éventuel et correction de la fixation de composants remplacés.

Les produits fabriqués par SELT Sp. z o. o. ne nécessitent pas d'entretien particulier. L'utilisation du produit conformément aux recommandations du constructeur assure à l'utilisateur de nombreuses années d'utilisation du système sans défaillance. L'entretien courant doit être effectué sur un système déroulé au maximum.

Les opérations principales de maintenance du produit incluent:

- Vérification du bon fonctionnement du déroulement et de l'enroulement de la toile,
- Vérification du bon fonctionnement des interrupteurs de fin de course,
- Nettoyage des éléments du produit visibles et accessibles.

Nettoyage des pièces métalliques / en aluminium:

- Il est recommandé de nettoyer les salissures légères des surfaces métalliques / en aluminium avec de l'eau en ajoutant des agents nettoyants doux.

Opérations interdites lors de la maintenance du produit:

- Il est interdit d'utiliser le nettoyeur à pression, ainsi que les agents de nettoyage, éponges et solvants
- L'utilisation des agents de nettoyage contenant du chlore, de l'ammoniac, du kérosène, de l'acétone des agents blanchissants pour nettoyer le système ainsi qu'à proximité de celui-ci est interdite, car cela risquerait de provoquer la corrosion.
- Il est interdit d'utiliser des outils tranchants (p.ex. des brosses métalliques), des produits nettoyants pouvant causer des rayures (p.ex. des poudres à récurer, des pâtes).
- Ne tenez pas et ne tirez pas fermement le système ou ses éléments constitutifs.
- Ne remplacez pas les éléments endommagés par les substituts! Les pièces détachées doivent être d'origine!
- Ne laissez pas l'eau pénétrer dans le rail supérieur du système

7. CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Les conditions générales de garantie sont disponibles sur le site internet www.selt.com En l'absence d'accès au site SELT Sp. z o. o. les conditions de garantie peuvent être obtenues chez le représentant commercial SELT Sp. z o. o.

7.1. EXCLUSIONS DE LA GARANTIE:

La garantie ne couvre pas:

- Les dommages résultant du transport autre que le transport SELT.
- Les dommages résultant d'un stockage, d'une installation ou d'une maintenance non conforme au manuel d'installation et d'utilisation ou aux recommandations du Fournisseur, sauf si ces activités ont été effectuées par le Fournisseur ou à ses risques et périls.
- Les dommages résultant d'une utilisation non conforme au manuel d'installation et d'utilisation ou aux recommandations du Fournisseur.
- Les dommages mécaniques.
- Les dommages résultant de la refonte du système, à moins que la modification ne soit effectuée par le Fournisseur, à sa demande ou avec son consentement écrit.
- Les dommages répétés résultant de l'utilisation de l'appareil malgré un défaut initial remarqué, à moins que le Fournisseur n'en ait été informé et qu'il recommande de poursuivre l'utilisation. L'évaluation des causes de dommages est laissée à la reconnaissance rationnelle du Fournisseur. La réparation ou le remplacement de l'appareil en raison des dommages visés dans cet article peuvent être effectués par le Fournisseur contre rémunération.
- Les défauts résultant de l'usure normale de pièces du produit, telles que joints, lubrifiants, etc.
- Les réparations consistant en un réglage, un nettoyage et une lubrification.
- Les équipements électriques qui ont été transmis au Fournisseur de manière à rendre impossible le contrôle de son fonctionnement (par exemple, un câble moteur coupé, un récepteur démonté en pièces).
- Les dommages électriques imputables à la faute de l'utilisateur.
- Les dommages survenant lors de l'utilisation du système dans de mauvaises conditions météorologiques.
- L'utilisation du système malgré des dommages aux composants.

La garantie de store ne couvre pas:

- Les bosses horizontales sur les toiles qui proviennent d'une tige insérée dans la poche fixant la toile dans le tube d'enroulement
- Enroulement asymétrique du tissu sur le tube d'enroulement, qui peut se produire du fait que le tissu ne se centre pas pendant l'assemblage.
- Enroulement asymétrique du tissu sur le tube d'enroulement résultant de l'apparition de grumeaux et de saletés à la surface du tissu (par ex. feuilles, boue, etc.)
- Réaction du tissu flexible lors du travail dans différentes champs de températures (liées à l'expansion thermique du PVC).
- Courbures à la surface du tissu provoquées par la déflexion du tube d'enroulement associée à la force du système de tension.
- Effet de déflexion du tissu enroulé pour les grandes dimensions du système et les tissus lourds.
- Retrait se produisant au niveau des soudures du tissu, entraînant une contrainte verticale sur la surface du tissu ("ondes verticales").
- Dommages causés par des conditions météorologiques anormales, la foudre.
- Dommages résultant d'accidents et d'événements imprévus (par exemple ouragan, tornade, etc.)
- Les dommages résultant d'un nettoyage inadéquat à l'aide de produits corrosifs et abrasifs ou à l'aide d'instruments inappropriés
- Pollution atmosphérique et phytosanitaire
- L'influence d'autres produits ou objets suspendus au tissu qui ne sont pas liés au système Selt.
- Différences de nuances de tissus et dans le cas de tissus de couleurs métalliques, le degré de métallisation des matériaux résultant des différents lots de production.
- Bosselures du tissu : les toiles de plus grandes dimensions, qui dépassent la largeur de la barre de charge doivent être fabriquées à partir de bandes de tissu soudés en tournant les côtés. En conséquence, dans certains cas, le tissu se retousse sur les bords. Cela résulte du fait que la forme de la poutre laisse une empreinte sur le tissu. Cet effet peut être plus grave pour les stores de hauteur grande et la de largeur plus petite que 120 cm. Cet effet disparaîtra au cours de l'utilisation et n'est pas un défaut du système.
- Incision dans la soudure: dans le cas des toiles de la largeur plus grande que 430 mm, qui donc dépasse la longueur de la machine à souder, il est nécessaire d'utiliser une incision dans la pochette. Cette incision est dissimulée sous la barre de charge, de sorte qu'elle est pratiquement invisible. Cela n'affecte d'aucune façon les propriétés de la toile. Il s'agit d'une norme technologique

- Soudage des tissus : dans le cas où la largeur et la hauteur du système sont supérieures à la largeur de la poutre de tissu, il est nécessaire de relier deux morceaux de textile au moyen des jonction appelées soudures. Les jonctions. Les joints de tissu sont répétés verticalement avec la fréquence qui dépend de la largeur de balle du matériau sélectionné.

8. RÉCLAMATION / DÉFAUTS TECHNIQUES

8.1. RÉCLAMATIONS

Procédure de faire une réclamation :

- Une réclamation concernant un produit ne peut être faite que par une entité qui a acheté le produit auprès du fabricant.
- Les conditions et le mode de traitement des réclamations sont précisés dans les conditions générales de garantie et les conditions générales de vente.
- Les conditions générales de garantie et les conditions générales de vente sont disponibles sur le site web : selt.com
- Le client introduit une réclamation sur le Formulaire de Réclamation disponible sur la Plateforme B2B du fabricant. La réclamation doit être complète et détaillée.

Le formulaire de réclamation soumis autrement que via la Plateforme B2B, incomplet ou lacunaire, y compris sans le numéro de facture, de commande ou de contrat spécifié, ne sera pas pris en considération.

8.2. DÉFAUTS TECHNIQUES

En cas d'anomalies du système :

- Si possible, enrayer le store et mettre hors service.
- Signaler immédiatement le défaut du produit à l'équipe d'assemblage spécialisée appropriée.

9. DÉMONTAGE/ÉLIMINATION/ LIQUIDATION DU PRODUIT

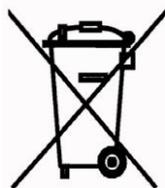


Un démontage incorrect du système peut causer des blessures graves et endommager le système. Le démontage du système doit être sous-traité à une équipe de montage spécialisée ou à une personne possédant une formation en SST appropriée et possédant des connaissances dans le domaine de la récupération.

a) Élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques

Après la fin de la vie du produit, pour le liquider, il est nécessaire de le désassembler et de trier les matériaux et les éléments conformément au Règlement du Ministre de l'environnement du 9 décembre 2014 sur le catalogue des déchets - J. O. 2014, pos. 1923.

Informations importantes sur l'élimination:



Conformément aux dispositions de la Loi du 11 septembre 2015 sur les déchets d'équipements électriques ou électroniques, il est interdit de placer des déchets d'équipement avec les autres déchets portant le symbole de la poubelle sur roues barrée d'une croix à déchets municipaux. L'utilisateur souhaitant se débarrasser des équipements électroniques ou électriques est obligé de les rapporter au point de collecte des équipements usagés.

Les obligations légales susmentionnées ont été introduites afin de limiter la quantité de déchets générés par les déchets d'équipements électriques et électroniques et d'assurer un niveau adéquat de collecte, de récupération et de recyclage. L'équipement ne contient pas de composants dangereux ayant un impact particulièrement négatif sur l'environnement et la santé humaine.

No	Objet	Base Juridique Européen	Base Juridique Polonaise
1	Déchets d'équipements électriques et électroniques	Directive du Parlement européen et du Conseil 2012/19 de l'UE du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Loi du 11 septembre 2015 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (J. O. 2015 pos. 1688)
2	Catalogue des déchets	Règlement (CE) n° 574/2004 de la Commission du 23 février 2004 modifiant les annexes I et III du règlement (CE) n° 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques sur les déchets	Règlement du Ministre de l'Environnement du 9 décembre 2014 sur le catalogue des déchets (J. O. 2014 pos. 1923)

a) Élimination de piles usagées

Conformément aux dispositions de la loi du 24 avril 2009 sur les piles et accumulateurs, l'utilisateur final est tenu de remettre les piles portables usagées, qui ne sont plus une source d'énergie, au collecteur des piles usagées ou au lieu de réception. Il est interdit de placer les piles usagées avec les autres déchets dans la même poubelle.

Afin d'éviter la contamination de l'environnement et de causer un risque potentiel pour la santé humaine et animale, la batterie usée doit être mise au rebut dans une poubelle appropriée aux points de collecte désignés

No.	Objet	Base Juridique Européen	Base Juridique Polonaise
1	Batteries et accus usagés	Directive 2006/66/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 septembre 2006 relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs et abrogeant la directive 91 / 157/ CEE	Loi du 24 avril 2009 sur les piles et les accumulateurs (J. O. 2009 n° 79 pos. 666)

10. MARQUAGE ET ETIQUETAGE CE DU PRODUIT

10.1. CONFORMITÉ DU PRODUIT AVEC LA NORME CE

Les produits fabriqués par la société SELT répondent aux exigences essentielles de la norme introduite par le Comité Polonais de Normalisation sous le numéro PN-EN 13561, ce qui est confirmé par la déclaration de performance du constructeur et le marquage CE du produit et la norme EN13120. Afin de conserver cet état et d'assurer l'utilisation et la maintenance du système en toute sécurité, suivez les instructions de montage, d'utilisation et de sécurité d'utilisation.

10.2. INFORMATIONS ACCOMPAGNANT LE MARQUAGE CE

a) Marquage sur le produit


SELT Sp. z o.o. OPOLE, ul. Wschodnia 23a
EN 13561


SELT Sp. z o.o. OPOLE, ul. Wschodnia 23a
2006/42/CE

b) Marquage sur les documents accompagnants


SELT Sp. z o.o. OPOLE, ul. Wschodnia 23a POLogne 13
EN 13561
Véranda FTS 450x400 Véranda FTS 250x650 Classe de résistance au vent: classe 2 Facteur total de de transmission d'énergie solaire gtot : 0,01-0,90* DWU 69 / MW / 2017 Veranda FTS 450x500 À l'application extérieure Classe de résistance au vent: classe 0 Facteur total de de transmission d'énergie solaire gtot : 0,01-0,90* DWU 70 / MW / 2017
* rideau à l'extérieure avec le vitrage de référence de type C selon EN14501:2005; les données détaillées dépendant du modèle de la toile sont indiquées dans le tableau sur la site d'Internet du Constructeur


SELT Sp. z o.o. OPOLE, ul. Wschodnia 23a POLAND 13
Store de véranda extérieure VERANDA FTS 230V/ 50 Hz Puissance 2x180 W 05 / JO/2017 Store de véranda intérieure VERANDA FTS 230V/ 50 Hz Puissance 2x180 W 09 / JO/2017